

# MARCHAND, LEMIEUX

## AVOCATS

REBOUTILLON, LEMIEUX  
MONTRÉAL

CONTENTIEUX

HYDRO-QUÉBEC

75, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST, 4<sup>e</sup> ÉTAGE

MONTRÉAL H2Z 1A4

TÉLÉPHONE : (514) 289-2211, POSTE 3558

TÉLÉCOPIEUR : (514) 289-5197

STÉPHANIE ASSOULINE  
NATHALIE BRIÈRE  
PAUL CHARBONNEAU  
JOSÉE DELAND  
VALÉRIE DURAND  
ÉRIC FRASER  
PIERRE GAGNON  
CHRISTIAN HOUDE  
LINE JANELLE  
JEAN-FRANÇOIS LACASSE  
JACINTE LAFONTAINE  
JULIE LAPIERRE  
NICOLE LEMIEUX  
GILLES MARCHAND  
JEAN-FRANÇOIS MERCURE

F. JEAN MOREL  
MARIA MOUDFIR  
CATHY NOSEWORTHY  
JOCELYNE PAQUETTE  
PASCAL PARENT  
MICHEL PASINI  
DOMINIQUE PICHÉ  
LOUIS PRÉVOST  
JEAN RAJOTTE  
SYLVY KHÉAUME  
BERNARD ROCHETTE  
MICHEL SIMARD  
JEAN-OLIVIER TREMBLAY  
SIMON TURMEL

Le 17 octobre 2003

Me Richard Lassonde  
Secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800 Place Victoria  
Bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

**Par messenger**

OBJET : Suivi de la décision D-2003-159  
Rapport concernant le respect des étapes critiques inscrites aux contrats  
d'approvisionnement et de l'exercice éventuel d'une option de report  
Notre dossier : R-000074/TS/NL

---

Cher confrère,

Conformément à la décision mentionnée en titre, le Distributeur (Hydro-Québec dans ses activités de distribution) doit, d'ici le début des livraisons, aviser la Régie dans les 30 jours, du respect des étapes critiques inscrites aux contrats d'approvisionnements conclus entre Hydro-Québec Distribution (HQD) et TransCanada Energy Ltd. (TCE) et entre HQD et Hydro-Québec Production.

Comme le prévoit l'article 4 du contrat d'approvisionnement conclu avec TCE, les dates butoirs apparaissant à l'article 5.2 de ce contrat doivent être reportées d'une période de vingt-neuf (29) jours afin de tenir compte de la date d'approbation des contrats par la Régie, soit le 19 août 2003.

Par la présente, Hydro-Québec Distribution avise la Régie que les nouvelles dates butoirs sont les suivantes :

- Étape critique #2 : 19 novembre 2003
- Étape critique #3 : 22 novembre 2004
- Étape critique #4 : 21 novembre 2005

**MARCHAND, LEMIEUX**

2

Nous vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

MARCHAND, LEMIEUX

  
Nicole Lemieux

NL/mb